

Technicien/ne ES en bâtiment



Nature des tâches

Les techniciens et techniciennes (en bâtiment) travaillent aussi bien au niveau de la construction même qu'au niveau de la direction d'un chantier. En effet leurs connaissances leur permettent d'appréhender les deux aspects de la réalisation, de la production des plans à la surveillance de l'avancement des travaux. Ils mettent en pratique des projets : ils élaborent les constructions, évaluent les matériaux de construction nécessaires, respectent les aspects écologiques et économiques. Ils établissent des devis, des appels d'offre, comparent les résultats. La coordination des rendez-vous et des travaux au cours de la phase de planification ainsi que pendant celle de construction est aussi de leur ressort. L'ordinateur est un outil précieux pour ces professionnels également chargés de la facturation.

Conditions d'admission

Variable selon l'école. Habituellement :

Certificat fédéral de capacité de dessinateur/-trice en bâtiment et 1-2 ans d'expérience professionnelle.
Examen d'entrée ou d'aptitude.

Les professionnels disposant d'une autre formation ou d'une maturité gymnasiale doivent se prévaloir d'au moins 2 années d'expérience professionnelle dans un bureau d'architecture.

Aptitudes mathématiques et capacité de représentation spatiale, sens de l'organisation, de la coordination et de la planification, intelligence et concentration, qualités de dirigeant.

Formation

3 années de formation en cours d'emploi.

Perspectives

Cours d'économie d'entreprise, de commerce et études post-grade ;
Formation auprès d'une HES au métier d'ingénieur/-e civil HES ou architecte HES.